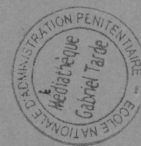


STRICTEMENT RESERVE  
AUX TRAVAUX DE  
L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION  
PENITENTIAIRE



TACHES QUOTIDIENNES D'UN SURVEILLANT DE DETENTION

Etude statistique  
menée par Jean-Louis CHOQUET  
Sous-directeur aux Maisons  
d'arrêt de FLEURY-MEROGIS

A v e r t i s s e m e n t

La présente étude a été menée en février 1990 à la tripale D.2 des Maisons d'arrêt de FLEURY-MEROGIS.

Elle avait pour objet de renseigner Monsieur **RONZE** dans le cadre de sa mission sur la charge de travail d'un surveillant en détention.

Elle peut permettre de préciser les différentes tâches, qu'un agent en détention doit remplir pendant son service, dans une Maison d'arrêt de 500 places. En effet une "tripale" de FLEURY, compte tenu de son autonomie peut être considérée comme telle.

Il est toutefois entendu que cette étude n'a pu évaluer les situations exceptionnelles.

- Première partie -

TACHES RECENSEES

à partir de données vérifiables

TABLEAU N° 1

ANNEE	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											
24											
25											
26											
27											
28											
29											
30											
31											
32											
33											
34											
35											
36											
37											
38											
39											
40											
41											
42											
43											
44											
45											
46											
47											
48											
49											
50											
51											
52											
53											
54											
55											
56											
57											
58											
59											
60											
61											
62											
63											
64											
65											
66											
67											
68											
69											
70											
71											
72											
73											
74											
75											
76											
77											
78											
79											
80											
81											
82											
83											
84											
85											
86											
87											
88											
89											
90											
91											
92											
93											
94											
95											
96											
97											
98											
99											
100											

I - TACHES DE DEPLACEMENTS DE DETENUS

PERIODE DE REFERENCE

DU LUNDI 12.02 au SAMEDI 17.02.90

Soit 6 journées de détention hors vacances scolaires.

EFFECTIF DE LA POPULATION PENALE \*

Lundi	12.02	:	733
Mardi	13.03	:	732
Mercredi	14.02	:	739
Jeudi	15.02	:	738
Vendredi	16.02	:	740
Samedi	17.02	:	743

TOTAL : 4425 : 6 = 737

EFFECTIF MOYEN DE REFERENCE : 737

\* : source : main courante secrétariat D.2.

EFFECTIF DU PERSONNEL occupant 1 poste  
en Détention \* par service de jour.

	Rond Point		Ailes de Détention
DRC	1		1
1er	1		3
2è	1		3
3è	1		3
	4	+	10 = 14

\*cf. organisation du service, d'autres surveillants occupent des postes spécialisés à la périphérie de la détention.  
exemple : mirador - promenade - cantine - infirmerie etc...



EFFECTIF DE L'ENCADREMENT DE  
DETENTION PAR SERVICE DE JOUR

- premiers surveillants : 2  
 - surveillants chefs : 2  
 4

LISTE DES MOUVEMENTS \* RECENSES

- Entrées et sorties du bâtiment (arrivants -libérables - transferts mutations inter-bâtiments
- Départ et retour Permission de sortir
- Changements de cellule
- Extraction (A.R) (sortie momentanée du bâtiment)
- Promenades (A.R)
- Parloirs (A.R) (familles et autres)
- Ateliers (A.R)
- Scolaires (A.R)
- Infirmerie (A.R)
- Audiences Aile Administrative (A.R)
- Activités culturelles (A.R)
- Formations professionnelles (A.R)
- Cultes (A.R)
- Activités sportives (A.R)
- Cinéma (A.R)
- Douches (A.R)

\* par "mouvement" est entendu toute opération qui nécessite qu'un ou plusieurs détenus se rendent d'un point à un autre, (A.R) implique que le détenu revient ensuite à son point d'origine, ce qui entraîne un double mouvement.

ENTREES ET SORTIES DU BATIMENT \*

		entrées	sorties	TOTAL
lundi	12.02	12	1	13
mardi	13.02	6	7	13
mercredi	14.02	9	2	11
jeudi	15.02	11	12	23
vendredi	16.02	5	3	8
samedi	17.02	5	2	7
		<u>48</u>	<u>27</u>	<u>75</u>

\* source : "main courante secrétariat"

CHANGEMENTS DE CELLULES

lundi	12.02	9
mardi	13.02	53
mercredi	14.02	3
jeudi	15.02	44
vendredi	16.02	1
samedi	17.02	8

118

\* source : feuilles journalières secrétariat.

P R O M E N A D E S    Semaine du 12 au 17 Février 1990

1 9 9 0	M A T I N				A P R E S - M I D I				TOTAL						
	DATES	R.D.C	1er	D.2: bis	2ème	3ème	RDC	travail: 1er leurs		travail: 2è leurs	travail: 3è leurs	travail: leurs			
12.02	10		69	14	46	51		16	41	116	3	101	2	459 76	
13.02	/		35	12	103	60		16	37	117	6	103	6	480 77	
14.02	05		35	5	57	72		12	29	121	9	113	8	458 63	
15.02	10		63	18	53	54		10	26	164	7	90	6	544 67	
16.02	10		37	12	99	49		14	19	122	6	130	4	553 55	
17.02	9		67		74	93	27			152		122		716	
TOTAL	44		306	61	432	379	27	68	142	792	31	659	26	3.210 + 338	
														TOTAL GENERAL	3.548

NB : il est à noter que la période de référence se situe en hiver. Les promenades étant facultatives, leur fréquentation varie avec les conditions climatiques. En période d'été l'augmentation du nombre des promenades peut être estimé de 1,5 à 2 fois plus.

\* source : registre des promenades.

EXTRACTIONS

lundi	12.02	19
mardi	13.02	23
mercredi	14.02	8
jeudi	15.02	14
vendredi	16.02	11
samedi	17.02	/
		<u>75</u>

source : feuille de situation journalière.

DEPART ET RETOUR permissions de sortir

Samedi 17.02            1 (départ)

source : cahier des PS    secrétariat.

SEMAINE DU 12 AU 17 Février 1990

MOUVEMENTS "VISITES". (aller et retour sur la zone parloir)

	parloirs familles	visites avocats et divers *	TOTAL
lundi 12.02	114	10	124
Mardi 13.02	0	27	27
Mercredi 14.02	125	16	141
Jeudi 15.02	0	19	19
Vendredi 16.02	133	27	160
Samedi 17.02	0	17	17
<b>TOTAUX</b>	<u>372</u>	<u>116</u>	<u>= 448</u>

(sources : registre du parloir)

\* : visiteurs de prisons . Travaileurs sociaux extérieures. Police, gendarmerie...

MOUVEMENTS ATELIERS

2 ateliers de concession au bâtiment  
\*1 AR le matin + 1 AR l'après-midi

	HYPER SERV	SAPORTA	TOTAL	X 2
Lundi 12.02	25	32	57	114
Mardi 13.02	28	32	60	120
Mercredi 14.02	31	32	63	126
Jeudi 15.02	30	34	64	128
Vendredi 16.02	30	33	63	126
Samedi 17.02	0	0	0	0
	<u>144</u>	<u>163</u>	<u>307</u>	<u>X2 = 614</u>

source: feuille de situation journalière.

MOUVEMENTS-SCOLAIRES

	: ALPHA	: ADAPT	: CLIN	: BDC	: ESEU	: 5è-4è	: TOTAL
Lundi 12	/	22	4	5	7	4	42
Mardi 13	4	8	4	/	/	5	21
Mercredi 14	/	/	/	5	6	2	13
Jeudi 15	7	14	/	5	/	4	30
Ven. 16	7	22	4	4	/	/	37
Samedi 17.	/	/	/	/	/	/	/
TOTAUX	18	66	12	19	13	15	143

Source : feuille de situation journalière.

INFIRMIERE BATIMENT D.2.

	SOINS INF.	VISITES ETAGES	DENTISTE	DERMATO	VENERO	LABO	PSYCHO	PSYCHIA	INF PSY	ANT TOX	EXPERT	VISITES MED	ARRIVANTS	TOTAL
LUNDI	17	15	16		2					6	2		17	75
MARDI	4	17	8		1	7		5				14	3	59
MERCREDI	8	6	15				5						5	39
JEUDI	2	28		3						4	3	14	11	65
VENREDI	4	9	15			6				5			3	42
TOTAL	35	75	54	3	3	13	5	5	/	15	5	28	39	280

Semaine du 12 au 17.02.1990

MOUVEMENTS - AUDIENCES - Aile Administrative

(Aller et retour sur l'aile administrative).

SERVICE	T. Sociaux	Secrét.	Chef. Dét.	Chef Adj	S/Dir.	COMPTA.	ORIENTEUR	AUMONIER	GREFFE	VAGU.	TOTAL
LUNDI 12	42	3	17	13	4	3	/	/	12	2	96
MARDI 13	54	1	12	17	2	6	/	2	9	/	103
MERC. 14	47	3	14	21	/	4	11	/	8	3	111
JEUDI 15	51	2	17	8	6	4	/	/	14	3	105
VEN. 16	53	4	10	19	5	2	/	5	8	1	107
SAM. 17	/	2	/	/	/	/	/	/	8	/	10
<b>TOTAL</b>	<b>247</b>	<b>15</b>	<b>70</b>	<b>78</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>59</b>	<b>9</b>	<b>532</b>

Source : mouvements ronds points + feuilles notifications greffe.

ACTIVITES CULTURELLES

TYPE	Nbre détenus inscrits	périodicité
- Studio RADIO	8	Tous les jours 2 séance/jour.
- Musique	9	Tous les jours 2 séance/jour
- Bibliothèque	15	Tous les jours 4 séances/jour
- Dessin	10	2 séances/semaine
- Histoire de l'art	8	1 séance/semaine
- Yoga	8	1 séance/semaine
- Espagnol	8	1 séance/semaine
- Anglais	12	1 séance/semaine
- Revue de Presse	12	1 séance/semaine
- Echecs	10	1 séance/semaine



MOUVEMENTS - ACTIVITES CULTURELLES (Aller et retour sur les salles d'activités)

semaine du 12 au 17 Février 1990

ACTIVITES	RADIO	MUSIQUE	BIBLIO.	DESSIN	HIST.L'ART	YOGA	ESP.	ANGLAIS	Revue de Pr.	ECHECS	TOTAL
LUNDI 12	16	6	24	20	/	/	/	/	/	/	66
MARDI 13	16	9	27	/	8	/	8	/	/	/	68
MER. 14	16	9	12	/	/	/	/	12	/	/	49
JEUDI 15	16	6	28	/	/	8	/	/	/	10	68
VEN. 16	16	6	12	/	/	/	/	/	12	/	46
SAM. 17	16	0	15	/	/	/	/	/	/	/	31
TOTAL	96	36	118	20	8	8	8	12	12	10	328

Source : listes journalières des mvts activités (surveillant coordonnateur).

MOUVEMENTS "FORMATION-PROFESSIONNELLE"

	ELECTRICIEN	SERRURERIE	MECO-AUTO	S.P.E	MENUISIER	TOTAL
LUNDI 12	10	8	7	13	/	38
MARDI 13	12	11	7	14	/	44
MER. 14	12	1	7	14	7	41
JEUDI 15	12	/	7	/	/	19
VEN. 16	11	1	7	/	/	19
SAM 17	/	/	/	/	/	/
TOTAL	57	21	35	41	7	161

source : Feuille de situation journalière

MOUVEMENTS "CULTES"

JEUDI 15.02	: culte protestant	: 46
SAMEDI 17.02	: culte catholique	: 52
		<u>98</u>

(liste des cultes secrétariat)

MOUVEMENTS "CINEMA"

SAMDI 17.02	81
(feuilles d'appel)	

MOUVEMENTS DOUCHES

DATES	ACTIVITES	NOMBRE DE SEANCE	NOMBRE DE DETENUS CLASSES	NOMBRE DE DETENUS PRESENTS	T/J
LUNDI 12	Musculation	4	64	57	57
MARDI 13	Football Pétanque Athlétisme Volley	3	120	105	105
MERCREDI 14	Musculation Football Hand-Ball	2 1	32 39	23 34	57
JEUDI 15	Football Pétanque Athlétisme Volley	3	112	98	98
VENDREDI 16	Musculation	3	48	42	42
<b>TOTAL</b>		<b>16</b>	<b>415</b>	<b>359</b>	<b>359</b>

source : pointage moniteur de sport.

Les douches ne peuvent être comptabilisées journalièrement car elles sont faites au fur et à mesure des possibilités, chaque fois que le surveillant de l'aile a une disponibilité.

Néanmoins tous les détenus, selon le règlement, et en fait (1) bénéficient de deux douches par semaine.

Soit 737 (effectif moyen de référence) X 2 = 1.474

(1) Les détenus sont très attachés à cet avantage et s'ils n'en bénéficieraient pas nous en serions très rapidement avertis.

PERIODE DE REFERENCE

RECAPITULATIF DES MOUVEMENTS PENDANT LA

DATES ACTIVITES	Entrées et Sorties	permis - stons	Orangements de cellule	Extractions	Promenades	Parloirs	Ateliers	Scolaires	Infirmi- rie	Audiences	Activités: Form. Prof.	Quiltes	Sport	Cinéma	TOTAUX	DOUCHES *
LUNDI 12	13	/	9	19	535	124	114	42	75	96	66	38	57	/	1.188	tous les détenus ont
MARDI 13	13	/	53	23	557	27	120	21	59	103	68	44	105	/	1.193	deux douches par semaine
MER. 14	11	/	3	8	521	141	126	13	39	111	49	41	57	/	1.120	soit 2 X 737
JEUDI 15	23	/	44	14	611	19	128	30	65	105	68	19	98	/	1.270	
VEN. 16	8	/	1	11	608	160	126	37	42	107	46	19	42	/	1.207	
SAMEDI 17	7	1	8	0	716	17	0	0	0	10	31	0	0	81	923	
TOTAUX	75	1	118	75	3548	488	614	143	280	532	328	161	359	81	6.901	1.474 =

REMARQUE : A l'exception des entrées et sorties du bâtiment, ces opérations nécessitent un mouvement aller et un mouvement retour.

Soit 8.375 - 75 = 8.300 X 2 = 16.600 + 75 = 16.675 mouvements pendant la période de référence

MOYENNE des mouvements par jour = 16.675 : 6 = 2.779,16 mouvements par jour.

MOYENNE des mouvements par agents en service (14 agents le matin, 14 l'AM) 2.779,16 : 28 = 99,25 mouvements par agent pendant son service.

INTERVENANTS EXTERIEURS

Lundi 12.02	25
Mardi 13.02	19
Mercredi 14.02	7
Jeudi 15.02	22
Vendredi 16.02	11
Samedi 17.02	6
TOTAL	96

Soit une moyenne de 96 : 6 = 16 intervenants/jour.-  
on entend par intervenants des personnes qui ne font pas partie du personnel et qui pénètrent en détention.

(source : registre du rond point rez de chaussée et liste des enseignants).

II - TACHES DE DISTRIBUTIONS

- Repas
- Médicaments
- Courrier
- Cantines
- Linge

EFFECTIF DU PERSONNEL

assurant des tâches de distribution

1 aile	RDC	:	1
3 ailes	1er ét	:	3
3 ailes	2è ét	:	3
3 ailes	3è ét	:	3
			<hr/>
			10

Sur ces tâches sont exclus les postes du rond-points de détention.

DISTRIBUTION DES REPAS

- 3 repas par jour à l'ensemble de la population pénale.

1 petit déjeuner

1 déjeuner

1 diner.

Soit l'effectif moyen de référence X 3 pendant les 6 jours de la période de référence

737 X 3 X 6 = 13.266

INFIRMERIE

BATIMENT D.2

	P	A	D	TOTAL
M A T I N	2	8	13	32
M I D I	2	9	10	28
S O I R	3	24	18	64
TOTAL	11	53	60	171



DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS

Le chiffre sera estimé à partir du comptage au jour de l'étude. L'infirmier ne pouvant fournir que la situation du jour qui n'est pas forcément celle de la période de référence.

Toutefois, les infirmières estiment le chiffre fournit comme significatif et relativement constant.

Médicaments distribués sur 1 jour : 171

Soit sur 6 jours :  $171 \times 6 = 1.026$  médicaments distribués.

Source : journée du 2.3.90 : infirmerie D.2.

DISTRIBUTION ET COLLECTE DU COURRIER

Là aussi n'a été possible que le comptage sur 1 jour. Mais là encore l'agent vaguemestre estime les chiffres recueillis comme significatifs et constants

Courrier départ : 342 lettres

Courrier arrivée : 381 lettres

723

Soit sur 6 jours

$723 \times 6 = 4.338$  lettres distribuées ou collectées.

source : comptage de la journée du 2.3.90 par l'agent "vaguemestre-censure".



RECAPITULATIF DES DISTRIBUTIONS

SUR 6 JOURS DE DETENTIONS

REPAS	:	13.266
MEDICAMENTS	:	1.026
COURRIER	:	4.338
CANTINES	:	2.474
LINGE	:	740
		<hr/>
		21.844

Moyenne des distributions par jour :

$$21.844 : 6 = 3.640,6$$

Moyenne des distributions assurées par agent au cours de son service : (10 le matin, 10 l'après-midi)

$$3.640,6 : 20 = 182,03$$

III - TACHES HABITUELLES DE SECURITE

- Fouilles des locaux
- Fouilles des personnes
- Sondage des barreaux
- Comptage de l'effectif.

### FOUILLES DE LOCAUX

4 cellules par aile de détention sont systématiquement fouillées tous les jours

soit  $4 \times 10 \times 6 = 240$  au cours de la période de référence.

De plus des fouilles spéciales sont programmées par l'encadrement en fonction des "événements du moment" et en plus des fouilles habituelles pour les détenus réputés dangereux.

Sur la période de référence : 5 fouilles spéciales ont eu lieu.

soit au total : 245 locaux ont été fouillés du 12 au 17.02.90 par les agents de détention.

### FOUILLES DES PERSONNES

#### A CORPS :

1) Toutes les fouilles de cellules entraînent la fouille à corps des occupants.

- Nombre de cellules : 470  
- Effectif de référence : 737

soit Taux d'occupation : 1,568

Pendant la période de référence 245 cellules ont été fouillées

Donc  $245 \times 1,568 = 384,16$  détenus ont été fouillés à corps.

2) Tous les jours sont fouillés à corps :

6 détenus de retour des ateliers (3 par ateliers)  
2 détenus de retour des formations professionnelles

soit :  $8 \times 5 * = 40$  détenus sur la période de référence.

\*pas d'atelier ni de FP le samedi.

3) Tous les détenus quittant ou arrivant à l'établissement sont fouillés à corps.

soit du 12 au 17 Février \* :

Entrées et sorties : 75

Permissions : 1

Extractions : 75

151

\*Cf : récap "mouvements"

(les fouilles à corps aux parloirs ne sont pas incluses dans le présent comptage qui se limite aux agents de détention).

Pendant la période de référence :

384, 16  
+ 40  
+ 151

575, 16 détenus ont été fouillés à corps.

#### PAR PALPATION

Par principe tous mouvements de sorties et d'entrées en cellule implique une fouille par palpation. Cette tâche fait donc partie intégrante des "mouvements de détenus" auquel il convient de se reporter (Cf : Récapitulation des mouvements).

#### SONDAGE DES BARREAUX

Toutes les cellules du bâtiment font l'objet d'un sondage de barreaux quotidien

soit  $470 \times 6 = 2.820$  cellules ont fait l'objet d'un sondage de barreaux pendant la période de référence.

#### COMPTAGE DE L'EFFECTIF

Appels	1 à	7H00
	1 à	12H50
	1 à	13H00
	1 à	18H50
		4

Contres appels : après chaque descente en promenade  
soit par étage : 1 descente le matin  
1 descente l'après-midi

2

soit 6 comptages par jour et 36 sur la période considérée.



RECAPITULATION DES TACHES HABITUELLES DE SECURITE

- Fouilles des locaux (effectuées par les agents d'ailes soit 10)

Moyenne journalière :  $245 : 6 = 40,83$

Moyenne par agent :  $40,83 : 20 = 2,04$   
en service  
(10 le matin  
10 l'après-midi)

- Fouilles à corps : (effectuées par les agents d'ailes soit 10)

Moyenne journalière :  $575,16 : 6 = 95,86$

Moyenne par agent :  $95,86 : 20 = 4,79$   
en service  
(10 le matin  
10 l'après-midi)

- Sondage des barreaux (effectués par les agents d'ailes soit 10)

Moyenne journalière :  $2820 : 6 = 470$  cellules sondées

Moyenne par agent :  $470 : 20 = 23,5$  " "  
en service  
(10 le matin  
10 l'après-midi)

- Comptage d'effectif (effectué en même temps par tous les agents de détention)

par jour 6 appels ou contre appel.

par agent en  $6 : 2 = 3$   
service  
(1 service du matin)  
(1 service d'après-midi)

IV - EN RESUME

(-au cours de la période de référence)  
(-en chiffres arrondis)

Pendant son service, soit 6H, un agent de détention, à la tripale D.2 :

- assure le mouvement de 100 détenus (fouille par palpation comprise)
- effectue 183 distributions
- fouille 2 cellules
- fouille 5 détenus à corps.
- sonde des barreaux de 24 cellules.
- Procède à 3 comptages d'effectifs.

à ces tâches habituelles et quantifiables s'ajoutent :  
- des tâches ponctuelles de sécurité (écoute et observation)

sans compter la dimension relationnelle du métier de surveillant (information, résolution de conflits, régulation des tensions, prévention des auto-agressions...) qui est sans doute toute aussi prenante que les tâches décrites mais difficilement quantifiables. (possibilité éventuelle d'un sondage par questionnaire).

- DEUXIEME PARTIE -

Tâches estimées à partir de la collecte  
d'un questionnaire

- BUREAU CENTRAL -

Le questionnaire ci-joint a été distribué sur 6 services

TACHES DE COMMUNICATION

Le questionnaire ci-joint a été distribué sur 6 services

Soit le vendredi	9.3.90	matin
		après-midi
lundi	12.3.90	" "
mardi	13.3.90	" "

A tous les agents de détentions

soit par service :

4 agents de rond-points
10 " d'ailes
<hr/>
14

SERVICE

- MATIN
- APRES-MIDI

ETAGE : \_\_\_\_\_

POSTE

- AILE
- ROND POINT

COMMUNICATION AVEC LES DETENUS

INFORMATION GENERALE 1

Total	
-------	--

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS 2

Total	
-------	--

1 : pouvant concernée tout détenu.  
Ex : le jour de la cantine TV

2 : concernant la situation d'un détenu  
Ex : vous irez aux douches à 17H.

COMMUNICATION AVEC LES PERSONNELS 1

ORALES

Total	
-------	--

PAR TELEPHONE

Total	
-------	--

1 Toute personne, non détenue, qui exerce une mission à l'établissement.

INCIDENTS - PROBLEMES PARTICULIERS -

REGLES ORALEMENT

Total	
-------	--

AYANT FAIT L'OBJET D'UN ECRIT

Total	
-------	--

AUTRES : (précisez le type d'intervention et le nombre)

FAIRE UNE BARRE : | , dans la case appropriée pour chaque type d'intervention.

RECAPITULATIF DE LA LECTURE DES QUESTIONNAIRES

	VENDREDI		LUNDI		MARDI								
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR							
INFORMATION GENERALE	59	126	138	165	17	24	2	12	/	91	8	99	741
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS	303	313	147	116	104	123	11	14	51	12	32	91	1317
ORALES	309	132	146	125	35	70	17	9	/	37	82	88	1050
PAR TELEPHONE	237	58	171	26	43	7	93	7	47	14	93	23	819
REGLES ORALEMENT	11	28	16	11	2	15	2	4	3	8	1	26	127
OBJET D'UN ECRIT	/	1	/	1	/	2	/	/	/	1	/	/	5
<b>TOTAL</b>	<b>919</b>	<b>658</b>	<b>618</b>	<b>444</b>	<b>201</b>	<b>241</b>	<b>125</b>	<b>46</b>	<b>101</b>	<b>163</b>	<b>216</b>	<b>317</b>	<b>4059</b>

MOYENNES JOURNALIERES

Communications avec les détenus :

Informations générales : 741 : 3 = 247  
Renseignements particuliers : 1317 : 3 = 439  

---

686

Communications avec les personnels :

orales : 1050 : 3 = 350  
téléphoniques : 819 : 3 = 273  

---

623

Incidents, problèmes particuliers

Règlés oralement : 127 : 3 = 42,33  
Ayant fait l'objet d'un écrit : 5 : 3 = 1,66  

---

43,99

- Il est à noter que le flux de communication est à peu près le même en direction des personnels et de la population pénale.

- que 73,02 % des incidents ou problèmes particuliers sont réglés oralement et ne sont pas signalés par un écrit administratif (peut être considéré comme "taux d'initiative").

MOYENNE PAR AGENT EN SERVICE

(14 matin + 14 après-midi)

Communications avec les détenus

- informations générales : 247 : 28 = 8,82  
- renseignements particuliers : 439 : 28 = 15,67  

---

24,49

Communications avec les personnels :

- orales : 350 : 28 = 12,50  
- téléphoniques : 273 : 28 = 9,75  

---

22,25

Incidents, problèmes particuliers :

- réglés oralement 42,33 : 28 = 1,51  
- Ayant fait l'objet d'un écrit 1,66 : 28 = 0,05  

---

1,56

= 1 agent pendant son service à

- donné 25 renseignements à la population pénale  
- communiqué 23 fois avec les autres personnels  
- réglé 2 incidents.